

Les composants clefs pour une mise en œuvre réussie des Objectifs de développement durable

Juin 2016

Le Forum International des Plateformes Nationales d'ONG (FIP) est un réseau dirigé par les membres de 64 plateformes nationales d'ONG et de 6 coalitions régionales issues de tous les continents, représentant plus de 22.000 ONG œuvrant activement pour le développement, la défense des droits humains et la lutte contre les problèmes environnementaux, tant à l'échelle locale qu'internationale.

Le FIP collabore avec la communauté internationale pour définir et négocier l'Agenda des Objectifs de Développement Durable (ODD), et ce depuis ses prémices. En amont du forum politique de haut niveau qui se tiendra en juillet 2016, le FIP a élaboré avec ses membres la déclaration suivante portant sur les principaux éléments constitutifs d'une mise en œuvre réussie de l'Agenda des Objectifs de Développement Durable. Cette déclaration du FIP se base sur les analyses politiques de ses membres tant aux niveaux national que régional.

Incarnant une volonté collective de la communauté internationale pour l'élaboration d'un Agenda plus progressiste et inclusif, axé sur les droits humains et tenant compte des besoins des femmes, le nouvel Agenda international des Objectifs de Développement Durable est une fois de plus salué par le Forum International des Plateformes Nationales d'ONG (FIP). En comparaison aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), nous considérons que cet Agenda est davantage transformatif. Il se veut universel et plus cohérent. **Même si l'Agenda aurait pu être plus ambitieux, celui-ci a le mérite d'aborder les causes sous-jacentes des inégalités, de la pauvreté, du changement climatique, des discriminations et de l'exclusion sociale.** Une telle avancée n'aurait pu avoir lieu sans le processus plus inclusif et participatif de définition des ODD.

Au cours de la prochaine phase, les obstacles à une mise en œuvre efficace des ODD subsisteront. **Parviendrons-nous à dépasser le stade du « statut quo » pour s'assurer que les ODD constituent un Agenda de transformation ?** Les politiques nationales reflèteront-elles les ODD ? Face à de telles incertitudes, la voix du peuple et de la société civile doit inéluctablement rester au cœur de l'Agenda 2030 pour le développement durable et ce tout au long de sa mise en œuvre.

Les normes internationales relatives aux droits humains et les normes environnementales et sociales internationales sont au centre des ODD

Le FIP salue la référence explicite aux engagements internationaux envers les droits humains de la plupart des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. C'est un élément essentiel de l'Agenda dans son ensemble, qui doit être défendu systématiquement et fermement par la société civile et le système des Nations Unies (ONU) chaque fois que les autorités nationales sont tentées de dévaloriser ou d'omettre toute référence aux normes internationales relatives aux droits humains. Il en va de même pour les normes sociales, environnementales, sur le changement climatique, et pour la cohérence des politiques pour le

développement durable. **Les ODD doivent poursuivre les engagements internationaux les plus ambitieux déjà existants.**

Manque d'engagement en matière de ressources traditionnelles et nouvelles pour les ODD

Les conclusions de la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis Ababa en juillet 2015 ne reflètent pas les ambitions de l'Agenda 2030. **Les positions prises sur les réformes fiscales, la fraude fiscale, l'évasion fiscale et les investissements financiers ne reflètent pas d'engagement sérieux pris par les États et par les acteurs économiques multinationaux.** Les défis mondiaux auxquels l'humanité et la planète sont confrontées sont urgents et ne pourront être relevés sans la mise en place de taxes internationales supplémentaires et de ressources prévisibles.

D'un point de vue plus historique, aucune chronologie crédible et contraignante à l'horizon 2030 n'a été élaborée dans le cadre des 40 ans d'engagement des pays de l'OCDE pour augmenter le niveau de l'aide publique au développement (APD) à 0,7 % du PIB. Le FIP unit sa voix à celle de nombreux autres acteurs de la société civile qui demandent à la communauté internationale d'agir urgemment ! **Les négociations sur les ODD ont montré que pour de nombreux pays moins avancés, la question de l'accès aux ressources durables et prévisibles constitue une condition préalable à la mise en œuvre de l'Agenda.** Dans le pire des cas, certains pays pourraient se servir de ce manque de ressources disponibles comme prétexte politique au manquement à leurs engagements.

Une approche plus stratégique est nécessaire à l'égard de toutes les parties prenantes à l'élaboration de l'Agenda des ODD

Il existe un large consensus sur le fait que la réalisation de l'agenda ait été principalement entravée par l'absence de l'objectif 8 des OMD portant sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. La communauté internationale et les autorités nationales doivent apporter des garanties tangibles quant aux leçons tirées lors de la période précédente. Du point de vue du FIP et sur la base de son expérience, une attention particulière doit être portée à six aspects clefs :

1) La participation de la société civile

La société civile a activement participé à la définition et aux négociations liées à l'élaboration des ODD. Sur tous les continents et régions, nous observons néanmoins une pression politique accrue et des menaces à l'encontre de la société civile, des défenseurs des droits humains et des militants pour la protection de l'environnement. **C'est ce que la communauté internationale appelle poliment le « rétrécissement de l'espace de la société civile ».** Ces situations constituent en fait une violation des lois internationales et nationales. Elles mettent en péril l'Agenda tout entier. En effet, les ODD ne pourront être atteints sans un environnement propice à la société civile et la pleine participation des acteurs locaux et nationaux.

Le FIP appelle la communauté internationale à mobiliser pleinement son influence entre pairs pour permettre aux acteurs de la société civile, aux défenseurs des droits humains et à toutes les formes de participation citoyenne non violentes de s'engager librement et de manière accrue dans la mise en œuvre des ODD. **Les organisations de la société civile peuvent être amenées à s'engager en tant que prestataires de services mais la société civile constitue surtout une force de proposition. Elle agit également comme lanceur d'alerte et joue un rôle clé dans la démocratisation des sociétés.**

2) Les acteurs locaux, les citoyens et les institutions locales sont au cœur des ODD

La communauté internationale s'est accordée sur le principe de subsidiarité et sur des approches différentes entre les niveaux international et local, mais ces principes doivent nécessairement s'appliquer entre les niveaux nationaux, sous-nationaux et locaux. La plupart des efforts déployés pour élaborer des politiques, bâtir des institutions et accroître la participation des citoyens doivent mettre l'accent sur le niveau local et le niveau communautaire. Cette aspiration semble être une évidence, mais elle est bien souvent loin de la réalité.

Concrètement, si la responsabilisation, la prise de décisions politiques et les ressources ne sont pas transférées massivement au niveau local, les ODD pourraient bien rester lettre morte. Ce transfert de pouvoirs et de ressources au plus proche du peuple, nécessite un engagement actif de la part des acteurs politiques, des autorités locales, des organisations communautaires et des médias locaux. Ils doivent faire preuve d'un engagement à long terme directement lié aux accords internationaux indépendamment des cycles politiques nationaux. Les efforts internationaux et régionaux déployés pour soutenir et piloter la mise en œuvre de l'agenda des ODD doivent principalement être axés sur ce niveau d'action spécifique.

3) Soutenir et faire entendre la voix des personnes marginalisées

Les ODD ne peuvent ni être un processus *top-down* ni être un processus dirigé par des experts. Si l'« expertise » est importante pour gérer des processus et des institutions complexes, elle ne doit jamais pour autant être la seule base de la prise de décision. Si tous les acteurs impliqués dans les ODD s'emploient sérieusement à mener une transition vers une société plus durable, plus inclusive et plus juste, il est essentiel que les organisations constituées de groupes marginalisés prennent et soient octroyés un rôle proactif dans la mise en œuvre et le contrôle de l'Agenda des ODD.

Le FIP appelle tous les acteurs de la communauté internationale à allouer aux femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées, aux enfants, aux minorités et aux groupes victimes de discriminations les ressources et l'espace nécessaires à la prise d'initiatives et au leadership. La société civile doit proposer des références spécifiques sur cet aspect important de l'Agenda. Cette condition préalable doit également s'appliquer au sein de la communauté internationale en fournissant aux pays les moins avancés (PMA) les moyens de participer au contrôle et aux délibérations politiques de la mise en œuvre des ODD.

4) Le secteur privé doit être redevable

Alors que l'Agenda 2030 encourage les acteurs du secteur privé à participer à la mise en œuvre des objectifs, ceci ne peut se faire sans condition. Malheureusement, les ODD n'abordent pas les aspects suivants : les nouvelles ressources financières que le secteur privé devrait investir dans le cadre de cet Agenda ; les engagements spécifiques que devrait prendre le secteur privé pour empêcher et contrôler l'évasion fiscale ; la responsabilité qui pèse sur le secteur privé d'agir urgemment pour que notre économie extractive laisse place à un nouveau modèle économique durable ; et la liste n'est pas exhaustive. L'Agenda 2030 met l'accent sur les contributions du secteur privé. **Il est donc crucial que le secteur privé soit encouragé et interpellé sur la nécessité de prendre des réels engagements pour atteindre les ODD.**

Alors que la société civile peut collaborer avec les acteurs du secteur privé par le biais de partenariats spécifiques pour la mise en œuvre des ODD, ces acteurs doivent rester des cibles à surveiller de près tout au long du processus de mise en œuvre de l'Agenda. Plus précisément, l'Agenda des ODD doit contribuer à rendre illégale la commercialisation de la Nature et des savoirs locaux. À l'heure où la propriété intellectuelle s'ouvre de plus en plus à l'*open source* (notamment le logiciel libre) et où la nouvelle économie collaborative prend forme, il est inacceptable qu'une poignée d'intérêts privés cherchent à « acquérir » et à s'emparer des biens communs comme la biodiversité.

La société civile doit continuer à demander aux institutions internationales et aux autorités nationales l'établissement de normes contraignantes s'appliquant spécifiquement au comportement et à la redevabilité du secteur privé.

5) Partenariats pluri-acteurs

Depuis l'an 2000, la communauté internationale exige la mise en place de partenariats pluri-acteurs mais cette aspiration reste souvent abstraite et trop générale. Les OMD ne sont pas parvenus à mettre en application cet aspect important de l'Agenda. L'approche pluri-acteurs doit se baser sur une solide compréhension des rôles et des responsabilités de l'ensemble des parties prenantes. Les États ne doivent pas se permettre d'utiliser cette approche comme un prétexte pour se soustraire à leurs obligations.

Le FIP demande qu'une attention spéciale soit accordée à la mise en place de partenariats locaux tangibles entre les autorités locales, les institutions publiques locales, la société civile locale, les académies locales, les centres de recherche et les écoles, les entreprises locales, les organisations agricoles, les formes traditionnelles de gouvernance communautaire et d'initiatives menées par les citoyens et que les ressources (humaines et financières) soient allouées efficacement à cet effet. **Des partenariats multi-acteurs vastes et inclusifs à un niveau local sont essentiels à la réalisation des ODD.**

À cet effet, il incombe aux institutions nationales et à la communauté internationale de mettre en place des mesures incitatives, de créer un environnement favorable et d'apporter le soutien financier nécessaire. Le FIP demande instamment à l'ensemble des États membres de l'ONU de former des mécanismes pluri-acteurs à un niveau national, sous-national et local pour surveiller les progrès accomplis et faire part de ses commentaires aux agences gouvernementales, afin de s'assurer que les organisations de la société civile occupent un rôle central dans la mise en œuvre des ODD.

6) Mobiliser les citoyens, l'opinion publique et les médias autour de la vision politique incarnée par l'Agenda des ODD et des moyens de mise en œuvre respectifs

Une autre leçon tirée des OMD est l'échec collectif à la sensibilisation à ce précédent agenda. Ceci car cet objectif reposait sur une hypothèse erronée : promouvoir l'agenda international par le biais d'une approche descendante ! **Pour que les citoyens se sentent concernés, il est essentiel que l'agenda puisse s'appliquer concrètement à leur vie quotidienne. Ils ont besoin de voir et d'entendre les institutions et les autres acteurs se référer à eux de manière tangible (une amélioration de leurs conditions de vie par le biais de délibérations politiques dans leur propre environnement).**

Un autre facteur clé de succès pour atteindre les ODD à l'horizon 2030 repose sur la reconnaissance et la compréhension du peuple de l'interdépendance entre les individus, les régions, les États et les continents. Les causes sous-jacentes de la pauvreté et des inégalités sont identiques partout dans le monde : elles se manifestent néanmoins sous différentes formes selon le contexte politique et culturel. L'Agenda 2030 offre une opportunité considérable pour clore l'écart entre le nord, le sud, l'est et l'ouest.

Tous les acteurs impliqués semblent porter un intérêt capital à la création d'un élan politique autour des ODD tant au niveau national qu'au niveau local afin que les gouvernements continuent à honorer leurs engagements. Une attention particulière doit en parallèle être portée à la localisation des ODD et à la mobilisation des citoyens, à qui l'on doit permettre de participer activement en dénonçant les mauvaises pratiques, la corruption, les politiques inadéquates et en expérimentant des alternatives. **Si les acteurs se sentent concernés par l'Agenda des ODD, ils seront naturellement amenés à le défendre.**

En outre, le FIP invite la communauté internationale à **soutenir les journalistes et les médias indépendants** du monde entier, y compris les médias communautaires locaux (en particulier via la radio et les sites web en continu), sans qui les processus ne pourraient être véritablement démocratiques et inclusifs. Le FIP suggère également à l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'Agenda des ODD d'entreprendre des initiatives d'envergure en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale.

Une concrétisation du changement de paradigme est nécessaire

L'Agenda 2030 est parvenu à adopter des termes sur le changement de système et sur la transition vers une société plus juste. Néanmoins, les ODD ne sont pas suffisamment précis quant à la définition d'une « croissance inclusive » et ne proposent ni définition ni mesure alternative au bien-être ou au développement humain+++, et ce malgré le fait que de nombreux acteurs et économistes internationaux se soient penchés sur des indicateurs alternatifs.

Les ODD constituent une opportunité unique d'associer pleinement et de manière durable le développement et les droits humains par la formulation de politiques publiques fondées sur des observations factuelles. Le FIP invite la communauté internationale à réfléchir à de nouveaux modèles de suivi du développement et du bien-être avant d'établir un cadre de suivi rigide et désuet pour les 15 années à venir.

Les engagements du Forum International des Plateformes Nationales d'ONG (FIP) :

- Le FIP encouragera ses membres au partage de bonnes pratiques, de renseignements et d'expériences concernant l'Agenda des ODD.
- Le FIP représentera ses membres issus du monde entier dans le cadre des forums internationaux de haut niveau et des négociations internationales.
- Le FIP jouera un rôle actif au sein des vastes alliances de la société civile, notamment *Action for Sustainable Development (A4SD)*.
- Le FIP appliquera les normes les plus exigeantes en termes de responsabilité, de participation et d'inclusion.

En conclusion, pour reprendre les propos d'un membre du FIP issu de la zone Asie, la communauté des ONG « *exprime un engagement absolu à contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda pour un développement fondé sur la justice rétributive, la justice économique, la justice sociale, la justice environnementale et la responsabilité envers le peuple* ». Enfin, un membre africain francophone du FIP nous invite à encourager le « *les populations à se mettre sur la voie d'un monde zéro exclusion, zéro carbone et zéro pauvreté* » !

<http://ifp-fip.org/fr>

[@IFP_FIP](#)